



**Certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux domestiques agricoles**

**Demande de formation et/ou d'examen**

***Attention : un formulaire par candidat !***

Par le présent document, le candidat exprime son souhait de :

- Suivre une formation     Présenter à nouveau l'examen après (voir conditions au verso)    avoir échoué (50€)
- Passer l'examen (100€)     Vous avez déjà un certificat mais souhaitez passer des modules complémentaires (50€) (Date de l'examen précédent : .....)

Date de l'examen et/ou de la formation : **vendredi 3 septembre 2021 à 14h00 au Novalis Park : rue de la Science, 8 à B-6900 Aye.** Le demandeur a pris connaissance des conditions liées à l'examen qui sont reprises à la fin du cours intitulé « Transporteur d'animaux ». Ce cours est disponible sur le site internet du CER Groupe ([www.cergroupe.be](http://www.cergroupe.be))

Nom :				Prénom :		
Date de naissance :				Lieu de naissance :		
Nationalité :				N° identification Registre nationale :		
Rue :				Numéro :		
Code postal :				Commune :		
Numéro de téléphone :				N° de TVA :		
Adresse de facturation <sup>1</sup> :	[REDACTED]					
E-mail :	[REDACTED]					
Module(s) (cocher les cases voulues) :	Chevaux	Porcs	Bovins	Volailles	Ovins/caprins	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Si l'adresse de facturation diffère de votre domicile, veuillez l'indiquer clairement dans la case « Adresse de facturation ».

Ce **formulaire dûment complété** doit être envoyé :

- soit par **mail** à l'adresse suivante : [v.leroux@cergroupe.be](mailto:v.leroux@cergroupe.be)
- soit par **fax** : **0032 (0)84 220 367**
- soit par **courrier** : **CER Groupe - Département Agri Développement  
Vincent LEROUX  
Rue de la Zootechnie, 2  
6900 Marloie (Belgique)**

Dès réception du présent document, vous recevrez dans les prochains jours une invitation à payer via un courrier, mail ou fax. Veuillez bien tenir compte des références indiquées lors du paiement.

**L'inscription ne sera effective qu'après versement du montant dû.**

Pour des raisons pratiques d'organisation :

**Clôture des inscriptions 48 heures avant l'examen !**

Plus aucune inscription ne sera acceptée après.

Un montant de 100€ est demandé pour l'examen en vue de l'obtention du certificat. Ce montant est réduit à 50€ en cas de repassage ou de demandes de modules supplémentaires.

Des conditions spéciales peuvent être octroyées pour les écoles d'agriculture ou d'équitation.

**N'oubliez pas d'étudier la partie « généralités », obligatoire pour tous les candidats.**

Dans l'attente du plaisir de se rencontrer,  
Pour le CER Groupe,  
Vincent LEROUX

**Informations complémentaires :**

0032 (0)84/220 389

0032 (0)498/125 974

[v.leroux@cergroupe.be](mailto:v.leroux@cergroupe.be)